

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2016

Présents : Mrs CENATIEMPO, VALENTIN, GUILLE, VERTAURE et Mmes OZENDA, SULTANA et DHOYE.

Procurations : Mme CAVAGNA à Mr VERTAURE
Mr BRAILLY à Mr CENATIEMPO

Secrétaire de séance : Mr VERTAURE a été désigné secrétaire de séance.

1- Approbation PV séance du 23 novembre 2016 :

Mr Le Maire propose de procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2016 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.
A l'unanimité, le PV de la séance du 23 novembre 2016 est approuvé.

2- Décision modificative budget principal :

Monsieur le Maire informe que le chapitre *011 Charges à caractère général* présente un dépassement de 10.499,73 €. De plus, Il y a environ 4.000 € de factures en instance de mandatement. Il convient donc de procéder à une régularisation.

Proposition de Décision modificative :

	Prévu	Réalisé	DM
<u>Fonctionnement</u> :			
011 Charges à caractère général	240.513,00 €	251.012,73	
60623 Alimentation	28.000,00 €	35.390,00 €	+ 10.000,00 €
611 Contrats prestations de service	40.000,00 €	43.750,46 €	+ 5.000,00 €
022 Dépenses imprévues	15.000,00 €	0,00 €	- 15.000,00 €

A l'unanimité la décision modificative sur le budget principal telle que présentée par Mr le Maire est votée par le conseil municipal.

L'ordre du jour épuisé,
La séance est levée à 18 h 48.